

ALC CALC



PROGRAMME 2013

DATE	Lieu	ENLOGEMENT	CATEGORIE
Samedi 18 Mai	Poitiers	Jeudi 16 Mai	Vieux, 1 an, Femelles
Samedi 1 ^{er} Juin	St Junien	Jeudi 30 Mai	Vieux, 1 an, Femelles
Samedi 15 Juin	Jarnac	Jeudi 13 Juin	Vieux, 1 an, Femelles
Samedi 29 Juin	Cognac	Jeudi 27 Juin	Vieux, 1 an, Femelles
Samedi 6 Juillet	St Vincent	Mercredi 3 Juillet	Vieux, 1 an, Femelles
Vendredi 12 Juillet	Bergerac	Mercredi 10 Juillet	Vieux, 1 an, Femelles
Samedi 20 Juillet	Bayonne	Mercredi 17 Juillet	Vieux, Femelles
Samedi 27 Juillet	St Junien	Jeudi 25 Juillet	1 an, Femelles, Jeunes
Samedi 27 Juillet	Toulouse	Jeudi 25 Juillet	Vieux, Femelles
Samedi 10 Août	Cognac	Jeudi 8 Août	Vieux, Femelles, Jeunes
Samedi 24 Août	Limoges	Jeudi 22 Août	Vieux, Femelles, Jeunes

**POUR TOUS LES CONCOURS :
ENLOGEMENT DE 19H00 à 21H30**

AU SIEGE

Site de l'aérodrome (près du restaurant l'envol)
Plateau des Bruyères
62500 St Omer

INSTRUCTIONS

- Pour tous les concours (Vieux, 1 an, Femelles et Jeunes), utiliser la feuille verte à 4 volets du CALC vendue au prix de 0.20 €.
- Pour les mise, la première colonne sert pour le jeu NPDC, la deuxième pour le jeu de Saint-Omer et la troisième pour la zone ouest (sauf pour les concours de Bayonne et St Vincent : 1^{ère} internationale, 2^{ème} NPDC, 3^{ème} zone ouest et faire une autre feuille de jeu pour St Omer).
- Le réglage des constateurs est fait bénévolement (les appareils doivent être en ordre de bon fonctionnement, remontés et bande accrochée).
- Pour tous les concours et tous types de constatations sauf pour Bayonne et St Vincent, il faut signaler le premier pigeon dans un délai maximum de 20 minutes au responsable :

Madame Thérèse TRIQUET
Au 03.21.95.54.73

Indiquer à chaque catégorie (Vieux, 1 an et jeunes) :

- l'heure de constatation
- le numéro d'inscrit

Faire le point régulièrement tous au long du concours.

- Pour Bayonne et St Vincent, tous les pigeons doivent être signalés dans un délai de 20 minutes.
- La fermeture reste **obligatoire** pour les concours non terminés le soir du lâcher.

ATTENTION DES CONTROLE PAR CONTRE MARQUE DANS L'AILE
PEUVENT AVOIR LIEU.

DOUBLAGE ZONE OUEST

Avec les dépôts d'Auchy les Hesdin, Berck sur Mer, Boulogne sur mer, Bourbourg, Bray-dunes, Calais, Saint-Omer et Steenvoorde.

Tous les pigeons des dépôts sont doublés. Il n'y a aucun frais de classement et de résultat, seules les mises sont comptées.

- Un championnat au 3^{ème} inscrit sur tous les concours vieux (20 classés) ;
- Un championnat au 3^{ème} inscrit sur tous les concours 1 an (10 classés).
- Un championnat au 5 premiers inscrit sur tous les concours jeunes (10 classés).
- Un trophée au super champion classés dans les 3 championnat ci-dessus.

COTISATIONS

- A Saint-Omer, il n'y a pas de cotisation : les dotations sont gratuites.
- Au Nord Pas de Calais, la cotisation 2013 est de 25 €. Elle n'est pas obligatoire mais permet de bénéficier des dotations ainsi qu'au classement dans les différents championnats récompensés par des trophées ou lots (lots prévus également pour les amateurs non classés et ayant cotisés).

FRAIS

- A chaque concours, et par catégorie, les frais de fonctionnement seront de 2 €.
- Les frais de classement sont de 0.07 € pour les pigeons non misés au général et de 0.06€ pour tous les pigeons au doublage Saint-Omer.
- Prix du transport par pigeon :

Poitiers	}	Transport de 1.22 €
Bergerac		
Jarnac		
Limoges		
Cognac		
St Junien		
Toulouse		Transport de 1.72 €
St Vincent		Transport de 2.30 €
Bayonne		Transport de 3.00 €
- Pour Bayonne et St Vincent : jeu général international et doublage NPDC.
- Résultat :
 - Nord Pas de Calais 2.40 € à domicile et 1.85 € au siège. Pour Bayonne et St Vincent, le résultat est obligatoirement adressé à domicile au prix de 2.40 €.
 - Saint Omer : 0.10 € dans les sociétés.

SERIES

- SPECIALES payantes en 2/2 à 2 €.

Sur St Junien vieux du 01/06 : 1 repas pour 2 au château de Tilques (valeur 70 €).

Sur St Junien 1 an du 27/07 : 1 repas pour 2 au restaurant l'Envol (valeur 50 €).

Sur Cognac jeunes du 10/08 : 1 repas pour 2 au restaurant l'Envol (valeur 50 €).

**Sur tous les autres concours vieux et 1 an, la cagnotte en série de 2/2 à 2€.
(Cagnotte à gagner dans le jeu, sinon rembourser).**

CHAMPIONNATS

- FOND VIEUX aux 5 premiers inscrits :
 - Poitiers du 18 Mai
 - St Junien du 01 Juin
 - Jarnac du 15 Juin
 - Cognac du 29 Juin
 - Cognac du 10 Août
 - Limoges du 24 Août

- GRAND FOND vieux au 3 premiers inscrits
 - St Vincent du 08 Juillet
 - Bergerac du 12 Juillet
 - Bayonne du 20 Juillet
 - Toulouse du 27 Juillet

- 1 AN aux 3 premiers inscrits
 - Poitiers su 18/ Mai
 - St Junien du 01 Juin
 - Jarnac du 15 Juin
 - Cognac du 19 Juin
 - St Junien du 27 Juillet

- JEUNES aux 5 premiers inscrits
 - St Junien du 27 Juillet
 - Cognac du 10 Août
 - Limoges du 24 Août

DOTATION POUR CHAQUE CATEGORIE

▪ Au 1 ^{er}	23 €
▪ Au 2 ^{ème}	20 €
▪ Au 3 ^{ème}	17 €
▪ Au 4 ^{ème}	14 €
▪ Au 5 ^{ème}	11 €
▪ Du 6 ^{ème} au 10 ^{ème}	8 €

Le tableau des championnats sera affiché au siège.

DOTATIONS

- 1 panier garni au vainqueur de chaque championnat.
- 1 jambon fumé à chaque premier prix (en cas de cumul, choix entre jambon et trophée possible).
- 1 coupe offerte par Christophe Milbled au plus grand nombre de prix du programme.
- 1 trophée au championnat général soit par l'addition des places des 4 championnats offerts par Michel Dubois. (Pour le remporter, il faut être classé dans l'une des 10 premières places de chaque championnat). Le champion devra offrir un jeune pour la grille des ALC NPDC l'année suivante.
- 1 challenge au 1^{er} constaté au plus de prix sur tous les concours du programme.
- 1 trophée du CALC à l'As-pigeon vieux, 1 an et jeunes au plus de prix sur tous les concours du programme calculé suivant la règle : plus de prix, départage à la somme des places.
- Dotations spéciales sur St Junien, cognac et limoges Jeunes avec un classement général sur les 15 premiers amateurs classés à chaque concours.
- Sur St Vincent, Bayonne et Toulouse : 1 bouteille de Champagne au 4 premiers amateurs classés.
- Dotations spéciales sur le St Vincent Vieux et 1 an NPDC (Voir affiche).